

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Date de convocation
18/06/2026
Date d'affichage
30/06/2026
Nombre de conseillers :
En exercice.....23
Présents.....20
Votants.....23
Réf : 2026-072
Objet : Attribution des lots du marché de rénovation énergétique et de mise aux normes de l'école maternelle
Le Maire certifie que la présente délibération a été déposée en Sous-Préfecture de Fontainebleau au titre du contrôle de la légalité le 30/06/2026 et qu'elle a été rendue exécutoire le 30/06/2026
Le Maire, A. MOMON

Le trente juin deux mille vingt-six à vingt heures trente,

Le Conseil municipal s'est réuni à la Mairie, en séance publique, sous la présidence de Monsieur Alain MOMON, Maire.

Etaient présents(es) : Alain MOMON, Vanessa GANDON, Daniel DESSOGNE, Michel DOYEN, Valérie BOCQUEL, Michael GUYONNET, Régine BRIOIS-BRAUN, Benjamin HOLOFFE, Marc JEGOU, Tom MAHÉ, Brigitte GOUYON, Tiffany MINO, Geneviève DARGNAT, Eric SAINT-SEBASTIEN, Caroline CESNEUT, Patrice SAINTON, Baptiste TOINOT, Gwenaele ALBERTELLI, Hermann TYNDAL et Josiane PACHOLSKI formant la majorité des membres en exercice.

Absents excusés avec procuration :

Laetitia GUISTEL pouvoir à Régine BRAUN
Elisabeth FRONTIN pouvoir à Eric SAINT SEBASTIEN
Pascale PALARD pouvoir à Valérie BOCQUEL

Absent(s) :

Secrétaire de séance : Michel DOYEN

Réf : 2026-072- Attribution des lots du marché de rénovation énergétique et de mise aux normes de l'école maternelle

Vu le Code général des collectivités territoriales ;

Vu le Code de la commande publique ;

Vu la procédure de consultation engagée pour les travaux de rénovation énergétique et de mise aux normes de l'école maternelle ;

Vu l'analyse des offres réalisée par la cabinet ARCH'SHE Maitre d'Oeuvre ;

Vu l'avis de la Commission d'Appel d'Offres réunie le 29 juin 2026 ;

Considérant qu'il appartient au Conseil municipal d'entériner le choix de la Commission d'Appel d'Offres ;

Après en avoir délibéré, Le Conseil municipal

DECIDE à l'unanimité des membres présents et représentés,

➤ D'attribuer les lots du marché comme suit :

- Lot n°1 : Installation de chantier, démolition, désamiantage, maçonnerie, couverture, carrelage, faïence : Entreprise retenue Société GOIMBAULT pour un montant de 134 197,64 € HT ;
- Lot n°2 : Menuiseries extérieures, menuiseries intérieures, mobilier : Entreprise retenue Société FONSECA pour un montant de 232 051,64 € HT ;
- Lot n°3 : Doublage, cloisons, faux plafonds, acoustique : Entreprise retenue Société AGD pour un montant de 114 268,69 € HT ;
- Lot n°4 : Électricité, chauffage, ventilation : Entreprise retenue Société CER'ELEC pour un montant de 80 245 € HT ;
- Lot n°5 : Plomberie, sanitaires : Entreprise retenue Société CPCE pour un montant de 44 490,17 € HT ;
- Lot n°6 : Peinture, revêtements de sol souples : Entreprise retenue Société DELCLOY pour un montant de 29 000 € HT.

Le montant total du marché est arrêté à 634 253,14 € HT.

➤ Autoriser Monsieur le Maire à signer les marchés correspondants ainsi que toutes les pièces nécessaires à leur exécution.

EXTRAIT CONFORME AU REGISTRE DES DELIBERATIONS
A VERNOU-LA CELLE SUR SEINE, le 30/06/2026

Le Maire, Alain MOMON



Secrétaire de séance : Michel DOYEN

A stylized signature in black ink, likely belonging to Michel DOYEN, the secretary of the meeting.